

*Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !*

## **Comité Départemental de l'Action Sociale**

Le comité Départemental de l'Action Sociale s'est tenu dans les locaux de la DDFIP le 5 février 2016.

Le secrétariat de cette réunion est assuré par Mme M.B. Bayart, et le secrétariat adjoint par FO DGFIP en la personne de Mme Delphine Mortellette.

### Ordre du jour du CDAS

- L'approbation du procès-verbal du CDAS du 22 décembre 2015,
- Compte rendu du CNAS du 7 janvier 2016,
- ALPAF, les modifications au 01 janvier 2016,
- Les crédits d'action locale 2016
- Questions diverses

En préambule, la Présidence du CDAS a précisé que l'action sociale était très importante pour tous les agents et qu'elle devait être accentuée aux publics fragiles.

Quant aux personnels alloués à l'action sociale, aucune certitude ne peut être donnée sur leur devenir.(augmentation, stagnation, diminution ?)

Le Secrétariat Général n'a donné aucune indication qu'en a une date pour la désignation du nouveau délégué à l'action sociale.

## Approbation du procès-verbal du CDAS du 22 décembre 2015

Ce procès verbal n'appelle de la part de CFTC DGFIP 62 aucune modification.

## Compte rendu du CNAS du 7 janvier 2016

Le budget nationale action sociale, santé sécurité au travail s'élève à 150 millions d'euros dont 130M€ pour l'action sociale pour 2016.

Ce budget prend en compte plusieurs mesures significatives en faveur des prestation d'action sociale :

- Augmentation de 0.8M€ de la subvention allouée à l'AGRAF
- Déploiement de la prestation CESU, aide à la parentalité 6-12 ans

**Des modifications concernant, l'accession à la propriété :**

	Montants maximum actuels		Montants maximums proposés au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	
	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2
Aide à la propriété				
Tranche 1	6 840,00 €	3 630,00 €	8 460,00 €	4 410,00 €
Tranche 2	4 785,00 €	2 520,00 €	6 090,00 €	3 090,00 €
Prêt immobilier complémentaire				
Tranche 1	17 000,00 €	11 500,00 €	22 000,00 €	15 000,00 €
Tranche 2	13 000,00 €	8 500,00 €	17 000,00 €	11 000,00 €

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)  
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11  
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 2 -

Prêt Amélioration de l'Habitat	Montants maximum actuels	Montants maximums proposés au 1 <sup>er</sup> janvier 2016
Tranche 1	2 400,00 €	4 800,00 €
Tranche 2	1 600,00 €	3 200,00 €

En ce qui concerne la restauration, le plafond d'harmonisation tarifaire s'élèvera, hors Ile de France, à 5.65 €. La subvention interministérielle repas reste fixée à 1.22€ en 2016.

Budget par nature Tous titres	2013	2014	2015	2016	
Nature de dépenses	Consommation (CP)	Consommation (CP)	Prévisions Consommation (CP)	Projet de Budget AE	Projet de Budget CP
RESTAURATION	59 021 450,00 €	59 195 669,00 €	64 849 764,00 €	68 069 579,00 €	67 997 421,00 €
TOURISME SOCIAL	28 330 282,00 €	27 623 441,00 €	27 500 956,00 €	26 846 361,00 €	26 918 519,00 €
LOGEMENT	26 865 933,00 €	25 358 467,00 €	20 889 104,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE	10 531 153,00 €	8 207 895,00 €	4 940 000,00 €	5 550 000,00 €	5 550 000,00 €
ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES	6 629 519,00 €	6 855 668,00 €	6 982 881,00 €	6 785 182,00 €	6 785 182,00 €
CREDITS D' ACTIONS LOCALES	4 747 346,00 €	4 865 052,00 €	4 985 768,00 €	4 958 878,00 €	4 958 878,00 €
AIDE A LA PARENTALITE	3 082 896,00 €	3 283 743,00 €	4 105 000,00 €	5 620 000,00 €	5 620 000,00 €
AIDES ET SECOURS	2 222 412,00 €	2 412 342,00 €	3 510 000,00 €	3 510 000,00 €	3 510 000,00 €
ADMINISTRATION GENERALE	1 982 495,00 €	1 528 598,00 €	1 580 000,00 €	1 610 000,00 €	1 610 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>143 413 486,00 €</b>	<b>139 330 875,00 €</b>	<b>139 343 473,00 €</b>	<b>123 250 000,00 €</b>	<b>123 250 000,00 €</b>

## ALPAF, les modifications au 1<sup>er</sup> janvier 2016

La Direction nous a indiqué que la subvention allouée à l'ALPAF était en très forte baisse cette année, en raison d'une réserve de trésorerie très élevée pour cette association.

La CFTC DDFIP 62 déplore la suppression pure et simple de cette subvention. En effet, elle aurait pu être redistribuée vers un autre poste de l'action sociale.

Les nouveautés :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les demandes d'aides doivent être envoyées directement à l'ALPAF, sans passer par les délégations. Cependant, les assistantes de délégations restent à la disposition des agents en matière de conseil.

Les aides et les prêts ont bénéficié d'une revalorisation.

La 1<sup>er</sup> demande est majoré, les suivantes restent inchangés.

Le classement en zone d'habitation de certaines communes a été revu. Si le Pas de Calais reste en zone 2, 500 communes du Nord sont concernées par ce changement.

Les prestations d'accession à la propriété sont accordées sans la condition de titularisation.

## Les crédit d'action locale 2016

Le budget local est en légère augmentation dans le département. Cela résulte d'un rééquilibrage en fonction de la réalité des affectifs (actifs, retraités, et enfants).

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
**Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)**  
**16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11**  
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 3 -

Il a été décidé, afin de coller avec la réalité budgétaire, de faire un point régulier.

Le budget s'élève donc à 91 287 € pour 2016. Pour exemple, l'arbre de Noël représente environ 55 000 €. Cela comprend également les vacances du psychologue, le CESF (conseil en économie sociale et familiale), amitiés-finances, les sorties et les chèques cadeaux enfants.

Compte tenu des différences de point de vue avec la déléguée de l'action sociale, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail afin de finaliser les sorties qui seront proposées aux agents, et l'arbre de Noël 2016.

### **Compte rendu de votre représentante CFTC DGFIP 62 au C D A S**

**Clémentine LEUTHREAU-CAILLERETZ  
Martine HENNEQUIN**

**DDFiP PCE  
DDFiP comptabilité**

Votre représentante CFTC DGFIP 62 reste à votre disposition : n'hésitez pas à la contacter pour un renseignement, une précision.



**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais  
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)  
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11  
<http://062.cftc-tresor.fr>**

**CFTC : le syndicat constructif**